Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 65 (1968)
Heft: 1-2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à la projection du film pris lors du voyage aux USA et au Canada (durée : plus d'une heure), etc.

(2) Rayer les mentions inutiles.

(3) Les participants voyageant par train bénéficieront d'une réduction de 20 % sur les tarifs de la S.N.C.F. (billets de congrès).

ATTENTION : L'inscription ne deviendra effective qu'après versement au CCP de la F.N.O.S.A.D.

L'ordre du jour du 2e Congrès paraîtra dans le prochain B.I.

Signalons que MM. les docteurs Pillon, Rousseau, Douhet, Ansel et d'importantes personnalités étrangères et d'Apimondia prendront la parole au cours de ce congrès.

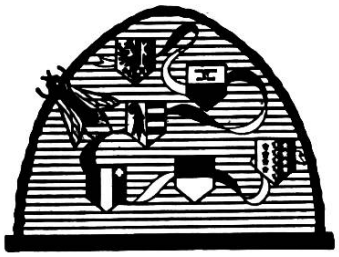

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologies

Société d'apiculture du district de Martigny

De nouveau le deuil a frappé notre section. Après le décès tragique de notre cher président Clerc, c'est notre ancien président de section

M. Adrien RODUIT de Mazembroz (Fully)

qui a répondu à l'appel de son Créateur.

Atteint d'une grave maladie qui le tint de longs mois alité, il supporta une douloureuse opération et ses douleurs avec une admirable résignation et donnait confiance à tous ceux qui l'approchaient. Hélas, le mal insidieux eut raison de sa robuste constitution et le 30 novembre il entrait dans la Paix éternelle.

Adrien Roduit était une personnalité attachante et de bon conseil. Toujours, il s'efforça de comprendre et suivre la nature et son activité principale il la consacra à la culture de ses terres et vignes. L'apiculture ne pouvait le laisser indifférent. Il donna à ses abeilles toute son attention et leur vouait des soins et une affection tout particuliers. De loin à la ronde on venait quérir ses conseils et des encouragements. Jamais il ne refusait ses services et il le faisait avec ce tact et cette discrétion de l'homme foncièrement bon.

Ses collègues apiculteurs, conscients de sa valeur, l'appelèrent au comité de section comme vice-président, puis comme président de 1951 à 1958. Sous sa judicieuse autorité la section ne fit qu'embellir et croître. Il avait la science de créer une atmosphère de franche camaraderie et d'amitié.

Il repose maintenant dans cette terre de Fully qu'il a bien servie et qu'il affectionnait tant. Il s'est endormi conscient d'avoir bien rempli sa tâche d'homme honnête et serviable. *Do.*

Hommage à M. Alfred CORREVON, inspecteur

La section d'apiculture de la Menthue vient d'être frappée par le deuil. Son dévoué caissier et inspecteur a été terrassé par une crise cardiaque lors d'une promenade en forêt, pendant l'exercice de ses fonctions de garde-chasse.

Le vendredi 17 novembre 1967, une très nombreuse assistance rendait les derniers devoirs et honneurs à notre cher collègue et ami. Bricoleur doué d'une grande dextérité, notre ami Alfred a construit ses ruches lui-même, et il fut un

éleveur chevronné et consciencieux, qui a produit de nombreuses reines de choix.

C'était un fervent ami de la nature, aussi il partageait son temps entre les soins de son apier et ses tournées en forêt, comme garde-chasse.

Nous gardons de notre inspecteur et caissier, un souvenir ému et reconnaissant.

Nous adressons à son épouse et à sa famille, l'expression de notre profonde sympathie.

D. Dallon.

† Gaston SUTER

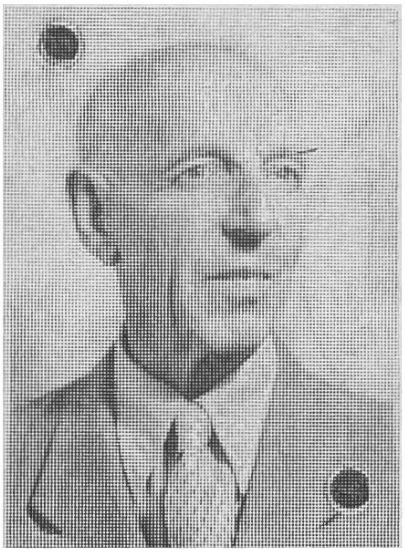

Qui l'aurait bien pensé ? Personne, bien sûr. On ne pouvait se douter un seul instant que la mort viendrait comme une faux enlever notre ami Gaston Suter, instituteur retraité et membre de notre Société Erguel-Prévôté depuis 1927.

Certes, notre ami était malade depuis peu de temps, mais rien ne laissait prévoir un départ si brutal. Pourtant, depuis quelques semaines, un mal sournois minait sa robuste constitution et l'emporta.

Homme affable, qu'on rencontrait avec plaisir lors de nos assemblées, conférences apicoles, il se déplaçait fréquemment seul, avec sa bicyclette, pour assister aux nouvelles techniques d'élevages de reine. Il fut un ami sincère, sa bonhomie le faisait aimer de chacun. Son activité a été particulièrement féconde, puisque en dehors de ses occupations professionnelles il était un passionné de l'apiculture. Ses abeilles, placées dans un endroit retiré, à près de deux kilomètres de son domicile, n'ont jamais manqué de rien. Le seul moyen pour notre vétéran de s'y rendre, était sa bicyclette. Il soignait ses avettes, comme il entreprenait toutes ses occupations, c'est-à-dire avec amour et minutie.

Nous nous excusons humblement auprès de son épouse et de ses trois fils. de ne pas être en mesure de faire ressortir ici, le rôle bienfaisant que M. Gaston Suter a joué pour sa famille, pour la jeunesse de notre village et pour la commune de Reconvilier.

Au nom de la Société d'apiculture Erguel-Prévôté, nous garderons de ce fidèle membre, un souvenir inoubliable, et réitérons à sa famille nos sentiments de vive sympathie.

P. A.

Une nouvelle fois notre section est frappée par le deuil. En l'espace de cinq mois elle a perdu trois présidents. Le 9 janvier dernier notre collègue

Edouard BRIDY

ancien président de section, ancien président de la Fédération valaisanne, répondait prématurément à l'appel de son Créateur, après soixante-sept années de vie terrestre.

Souffrant d'une insuffisance cardiaque il avait été transporté d'urgence à l'Hôpital de Martigny où, après quelques jours d'hospitalisation, il devait rendre le dernier soupir.

Notre collègue était une attachante personnalité, toute de droiture et de dévouement. Ses concitoyens discernèrent tôt ses qualités et l'appelèrent à diriger diverses sociétés d'utilité publique ou musicale et à siéger au sein de l'autorité communale. L'administration fédérale avait apprécié son travail, sa probité puisque de sa fonction de facteur elle l'avait choisi comme buraliste postal de

son importante commune natale de Leytron. Il venait de bénéficier d'une retraite bien gagnée mais qu'il n'a pas eu le temps d'apprécier.

Très tôt l'apiculture l'avait attiré et il trouvait auprès de ses abeilles un dérivatif à ses grandes activités et un réconfort à ses déceptions. Ses amis apiculteurs l'appelèrent unanimement à la présidence de la section lors de la nomination de notre cher Paul Meunier au comité de la Romande. En 1950, Edouard Bridy fut appelé à diriger les destinées de la Fédération valaisanne d'apiculture. Il se dévoua sans compter pour la défense des apiculteurs victimes de l'ignorance des agriculteurs et aussi de l'indifférence des pouvoirs publics. Après s'être démis de sa charge il resta un membre fidèle et aucune assemblée ou réunion ne le vit absent et l'on éprouvait un réel plaisir à faire appel à son bon sens et à ses qualités de cœur. Nous aurions aimé le conserver longtemps parmi nous mais la Providence ne l'a pas voulu. Il nous laisse son exemple et nous nous efforcerons de le suivre.

A son épouse, à ses enfants va notre grande sympathie. Le souvenir de leur cher époux et papa restera vivant dans la section et dans la Fédération.

Do.

Compte rendu

Société d'apiculture La Broyarde, Estavayer-le-Lac

L'assemblée générale, suivie de la fête du 25e anniversaire de la fondation de notre section, eut lieu le 15 octobre 1967, dans l'antique salle communale de la Grenette à Estavayer-le-Lac.

M. Louis Dougoud, président souhaita la bienvenue à tous et à toutes. Il excusa l'absence justifiée de quelques personnalités invitées, ainsi que de quelques membres. La lecture du protocole, ainsi que l'exposé en détail des comptes sur la marche et l'état de notre caisse ne donnèrent lieu qu'à des félicitations et remerciements. Le président donna un aperçu sur le travail du comité, des conseillers techniques, de la vente des sucres et du contrôle des miels en 1967. Pour leur dévouement au sein du comité et de notre section, pendant de nombreuses années, MM. Guerry Augustin, Oppliger Albert et Débieux Eugène, furent proclamés membres d'honneur. M. Guerry remercia au nom des bénéficiaires. L'inspecteur des ruchers donna un aperçu de l'état sanitaire de nos abeilles et du travail effectué durant l'année. Il remercia et félicita les nombreux apiculteurs qui ont progressé dans la conduite de leurs apiers depuis plusieurs années. Dans les divers, seul le concours des ruchers de la SAR en 1968 fut exposé par le secrétaire, qui invita les membres à y participer nombreux. M. Merminod, caissier de la Romande, donna un aperçu sur ce concours. M. le président annonça la suite, en relevant la présence de MM. G.-L. Roulin, député, Georges Chassot, président de la cantonale, Dr Jacques Bullet, syndic, Marcel Molleyres et Max Sauteur, présidents d'honneur, Henri Macherel, président des éleveurs-sélectionneurs de reines, et enfin, salua l'arrivée de M. Robert Bovey, président de la Société suisse d'apiculture et de la Romande. Puis ce fut dans une ambiance joyeuse que chacun fit honneur à l'apéritif offert par la ville d'Estavayer. M. Bullet, syndic, salua les apiculteurs et les dames de la « Broyarde », et les félicita pour ce jubilé de la société. Après quelques morceaux de musique de la famille de M. Clément Delley, les invités et les membres se rendirent dans la superbe salle de l'Hôtel de Ville, pour y consommer un savoureux repas, offert par la société.

M. le président salua la présence des invités, des vétérans et des nombreuses dames accompagnant leur mari, et donna la parole à notre dynamique caissier, Robert Pochon, promu major de table. Celui-ci s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de savoir-faire. De nombreux orateurs exprimèrent leur joie, leurs félicitations et leurs vœux pour notre section.

Notre secrétaire présenta une intéressante rétrospective sur l'activité de notre

société durant son premier quart de siècle d'existence. En plus, il rendit un hommage à nos vétérans, aux jeunes débutants, aux dames, précieuses auxiliaires de l'apiculteur. Il rappela aussi la mémoire de plusieurs membres défunts, qui avaient rendu d'éminents services au comité et à la section. Tout au long de ce repas, la famille Delley agrémenta les convives, par la production de morceaux de choix de son orchestre. La SOBA, par l'entremise de son honoré gérant, offrit un café bien arrosé à tous, ce dont nous la remercions.

Nous comptons sur la venue de jeunes apiculteurs qui, eux, prépareront le prochain jubilé.

E. D.

Convocations

Société d'apiculture Pied-du-Chasseral

Assemblée générale, le 11 février 1968 à Bienne, Buffet de la gare, 1er étage, 1re classe, à 14 heures.

Tractanda : 1. Protocole. — 2. Comptes et rapport des vérificateurs. — 3. Rapport du président. — 4. Rapport de l'inspecteur. — 5. Rapport du conseiller apicole. — 6. Elections. — 7. Activité 1968. — 8. Divers. — 9. Causerie par M. Bourquin, du Liebefeld, invité du jour.

Le comité.

Société d'apiculture de Marly et environs

Les membres de la société sont convoqués en assemblée générale, pour le 4 février 1968, à 14 h., à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Marly-le-Grand.

Tractanda : 1. Lecture du protocole de la dernière assemblée. — 2. Lecture des comptes et rapport des vérificateurs. — 3. Rapport présidentiel. — 4. Rapport des inspecteurs de ruchers et contrôle des miels. — 5. Rapport de la station de Coppi. — 6. Admissions et démissions. — 7. Renouvellement du comité. — 8. Programme d'activité pour 1968. — 9. Divers.

Le comité.

Société d'apiculture « La Côte Neuchâteloise »

L'assemblée générale annuelle aura lieu *dimanche 11 février 1968,* à 14 h. 15, au Restaurant du Jura, à Neuchâtel (1er étage). Après les affaires statutaires, les inspecteurs de ruchers ainsi que les conseillers apicoles se tiendront à disposition pour discuter librement toute question pouvant intéresser nos membres. Votre présence encouragera le comité et témoignera de votre attachement à la société.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture — Genève

Convocation. Réunion mensuelle le lundi 12 février 1968, au local, Café de la Grappe Genevoise, 20 h. 30 précises.

Anatomie et physiologie de l'abeille, (avec projections)

Conférencier : M. le Dr Paul Zimmermann.

Les participants au cours pour débutants en apiculture 1967-1968 sont particulièrement invités à assister à cette conférence.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Séance amicale le 10 février, à 10 h. 15 ,au Restaurant Grand Cygne, avenue Rond-Point 1 ; sujet : « Le blocage du couvain », avec démonstration pratique par notre collègue Paul Bourgeaud.

Le comité.

A vendre **12 ruchettes Dadant** avec nourrisseur, état de neuf, un demi cadre pour élevage.
Reines : 1 pièce Fr. 25.— ; 2 pièces Fr. 45.— ; 3 pièces Fr. 60.—.
S'adresser à **Roger Roch,** rue Filature 24, 1227 Carouge (GE).